

Le Courrier du Loiret, 24 novembre 2016

Jean-Pierre Sueur

Le sénateur ne décolère pas

« Il faut des médecins là où il y a des habitants et des malades. Nous sommes dans un pays avec des principes de justice, d'égalité et de droit à la santé », affirme le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur.



Jean-Pierre Sueur lors de la manifestation contre la fermeture de la maternité le 30 avril.

La première grande préoccupation de Jean-Pierre Sueur reste l'hôpital de Pithiviers : « Je suis toujours en colère concernant la fermeture de la maternité. On nous a privés d'une maternité utile », explique le sénateur. L'Agence régionale de santé a affirmé vouloir donner de nouveaux atouts au centre hospitalier : « Il est question de conforter les urgences, les consultations externes et de réaliser les travaux du troisième étage. J'attends maintenant des actes », lance Jean-Pierre Sueur. Le parlementaire estime en effet que la présence d'un établissement hospitalier et d'un réseau de soins est importante pour lutter contre la désertification médicale.

Autre action à promouvoir selon lui : la création de maisons de santé pluridisciplinaires (MSP).

« Mais ce n'est pas parce

que l'on construit de belles MSP qu'elles seront remplies. S'il n'y a pas de médecin, il n'y a pas de médecin », regrette-t-il. « Il y a cinq fois plus de médecins généralistes dans les Alpes-Maritimes que dans le Loiret, ce n'est pas normal ! », ajoute-t-il.

Des incitations insuffisantes

Selon le sénateur, les incitations ne suffisent plus et la pénurie est proche. Il préconise alors une méthode plus radicale : « Je suis partisan d'une logique contractuelle, c'est-à-dire que l'État aide les étudiants en médecine en échange de leur engagement à exercer, pendant cinq ou dix ans, là où l'on a besoin d'eux », explique

Jean-Pierre Sueur, tout en affirmant que le prochain gouvernement sera dans l'obligation de mettre en place un système plus directif, en concertation avec les médecins. Il défend également l'idée de projet de faculté de médecine à Orléans. Le sénateur explique que la désertification est moins importante lorsqu'il y a un centre hospitalier universitaire à proximité.

« Nous devons arriver à ce que les professionnels de santé soient bien répartis sur le territoire. C'est une activité libérale mais aussi un service public. On ne peut pas se retrouver avec une zone entière dépourvue de médecin », conclut-il.

C. C.